

Market surveillance system in different countries

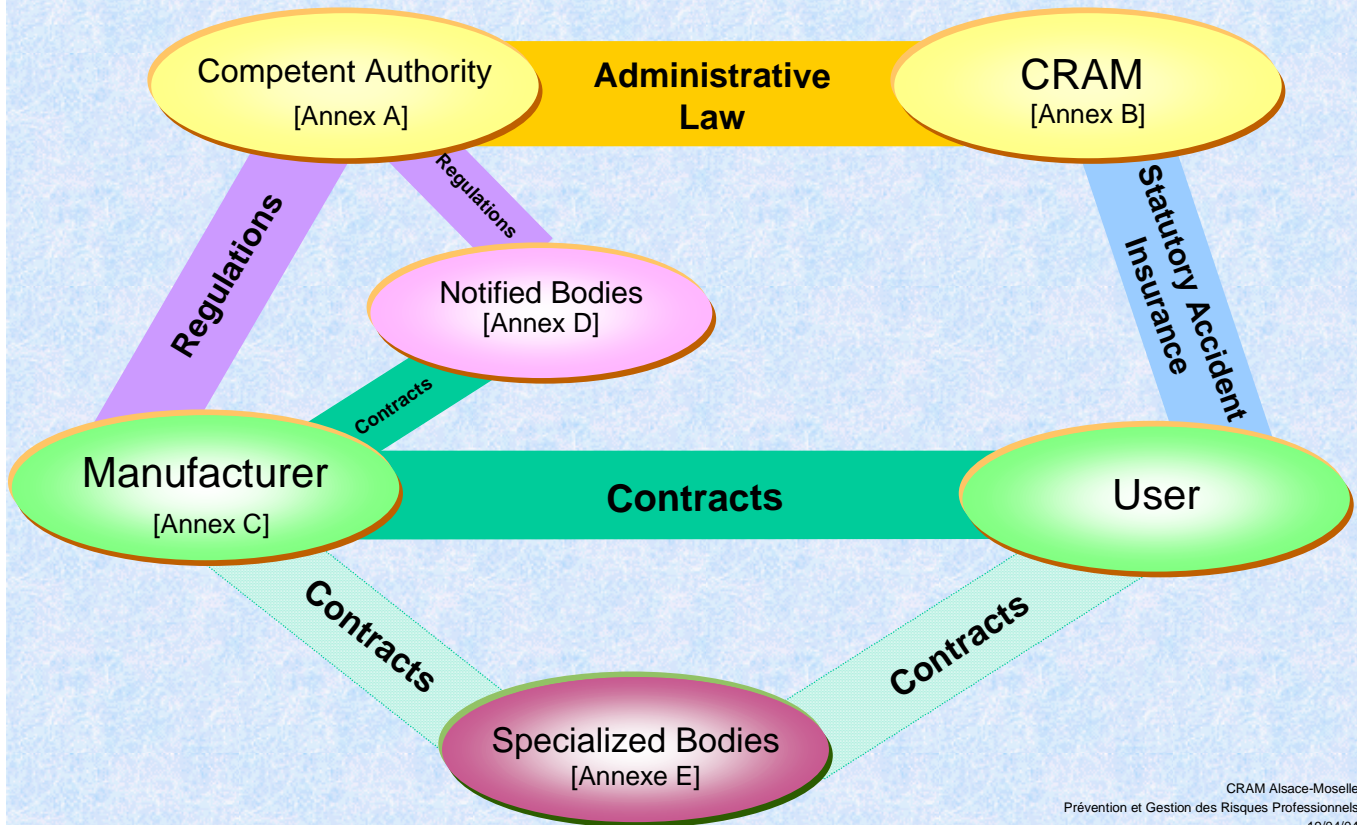
Dispositif de surveillance du marché des équipements de travail dans différents pays

FRANCE

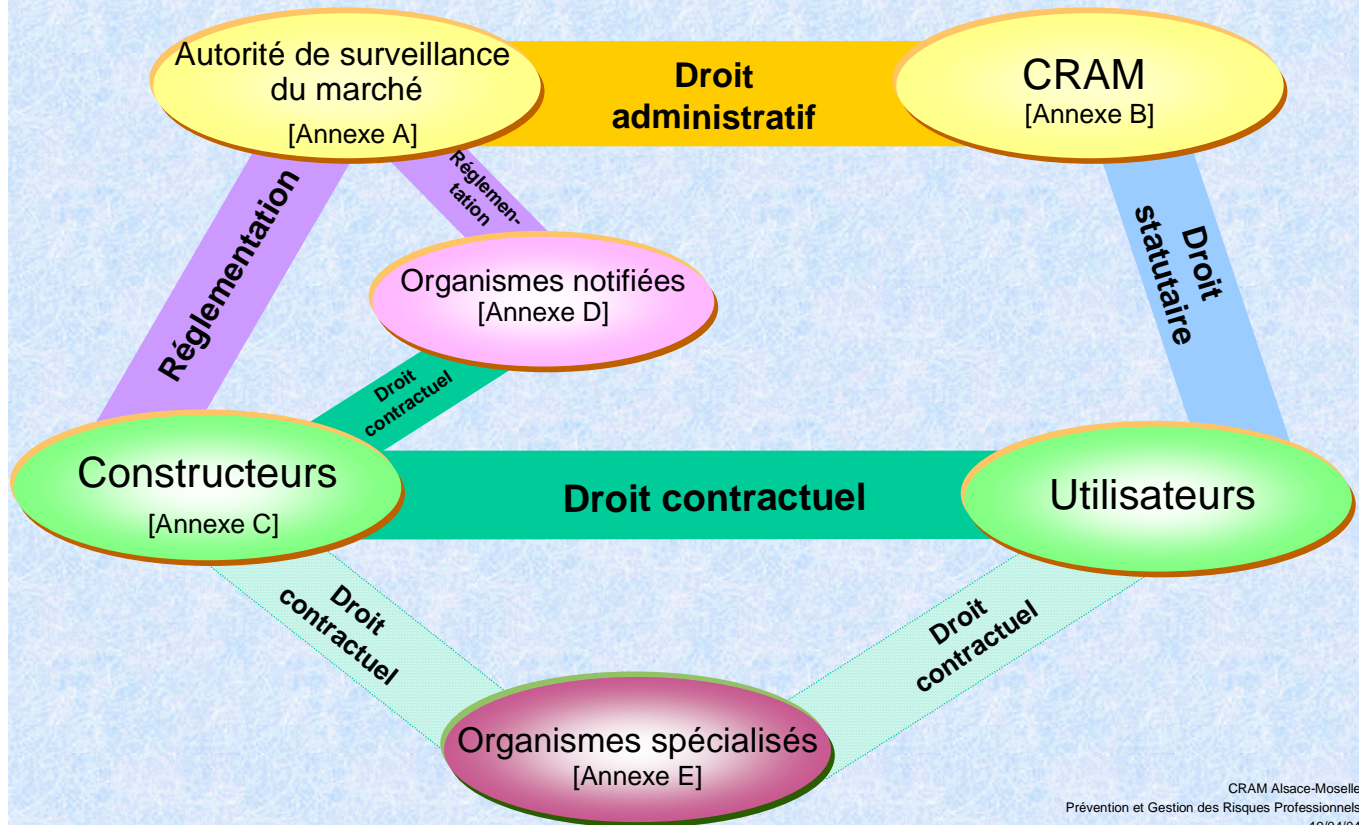
France



Legal Relationship on Product Safety in France



Sécurité des produits en France



ANNEX A : MARKET SURVEILLANCE AUTHORITIES

In France the market surveillance is insured by the state. For machinery, as the problems are very often identified by the user, it is the "Direction des relations du Travail du Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale" (Bureau CT3) which is in charge of this task and which introduces the safeguard clause if it's necessary. 23 Directions Régionales du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) et 102 Directions Départementales (DDTE) are linked up to this "Ministère".

According to the purpose of the concerned product or equipment, other ministries can be concerned (ex : agricultural machinery, Ministère de l'agriculture).

ANNEXE A : AUTORITÉ DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ

En France, la surveillance du marché est assurée par l'État. Pour le cas des machines, les problèmes étant très souvent constatés sur le lieu d'utilisation, c'est la Direction des relations du Travail du Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale (Bureau CT3) qui joue ce rôle et qui le cas échéant introduit la procédure de sauvegarde. 23 Directions Régionales du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) et 102 Directions Départementales (DDTE) sont rattachées au Ministère.

D'autres Ministères peuvent être concernés suivant la destination du produit concerné (ex : machine agricole - Ministère de l'agriculture)

▪ DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL

Bureau CT3
39-43, quai André Citroën
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : + 33 1 44 38 38 38
Fax : +33 1 44 38 27 11
www.travail.gouv.fr

Bureau de la sécurité des équipements du travail
Résidence Saint Thiebaut
15 H bld Joffre
54000 NANCY
Tél : +33 3 83 37 95 37
Fax : +33 3 83 35 19 42

ADRESSES DES REPRESENTATIONS LOCALES :

www.travail.gouv.fr/regions/regions_f.html

ANNEX B : LES CAISSES REGIONALES D'ASSURANCE MALADIE (CRAM)

"Les Caisses Régionales d'Assurance Maladie" (CRAM - Regional sickness insurance funds) are part of the French Social Security System. Their task includes the development and coordination of occupational accident and disease prevention and helping to enforce regulations relating to contribution rates.

As such, they inform and advise the companies in order to prevent occupational accidents and diseases, to improve working conditions and to determinate the subscriptions' rate for each establishment concerned by the same competence field.

Through these missions they are generally in contact with the companies that use working equipment and thus indirectly with the equipment's constructors/designers.

ANNEXE B : LES CAISSES REGIONALES D'ASSURANCE MALADIE (CRAM)

Les CRAM, organismes régionaux qui appartiennent à la Sécurité Sociale ont, entre autres, pour rôle de développer et coordonner la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles et de concourir à l'application des règles de tarification.

À ce titre, elles informent et conseillent les entreprises pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, améliorer les conditions de travail et déterminent les taux de cotisation pour l'ensemble des établissements rattachés à la région de compétence.

De par ces missions, elles sont avant tout en relation avec les entreprises utilisatrices d'équipements de travail et indirectement avec les constructeurs / concepteurs d'équipements.

SERVICES PREVENTION DES CRAM ET CGSS

CRAM Alsace-Moselle
Prévention et Gestion des Risques
Professionnels
14 rue A. Seyboth - BP 10392
67010 STRASBOURG Cedex

CRAM AQUITAINE
Prévention des Risques
Professionnels
80 avenue de la Jallère
33053 BORDEAUX Cedex

CRAM AUVERGNE
Prévention des Risques
Professionnels
48-50 Boulevard Lafayette
63058 CLERMONT-FERRAND
Cedex 1

CRAM BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTÉ
Prévention des Risques
Professionnels
ZAE Cap Nord 38 rue de Cracovie
21044 DIJON Cedex

CRAM BRETAGNE
Prévention des Risques
Professionnels
236 rue du Châteauagiron
35030 RENNES Cedex

CRAM CENTRE
Prévention des Risques
Professionnels
36 rue Xaintrailles
45033 ORLÉANS Cedex 1

CRAM CENTRE-OUEST
Prévention des Risques
Professionnels
4 rue de la Reynie
87048 LIMOGES Cedex

CRAM ILE-DE-FRANCE
Prévention des Risques
Professionnels
17-19 place de l'Argonne
75019 PARIS

CRAM LANGUEDOC-
ROUSSILLON
Prévention des Risques
Professionnels
29 cours Gambetta
CS 49001
34068 MONTPELLIER Cedex 2

CRAM MIDI-PYRÉNÉES
Prévention des Risques
Professionnels
2 rue Georges-Vivent
31065 TOULOUSE Cedex

CRAM NORD-EST
Prévention des Risques
Professionnels
81 à 85 rue de Metz
54073 NANCY Cedex

CRAM NORD-PICARDIE
Prévention des Risques
Professionnels
11 allée Vauban
59662 VILLENEUVE-D'ASCQ
Cedex

CRAM NORMANDIE
Prévention des Risques
Professionnels
Avenue du Grand-Cours - 2022 X
76028 ROUEN Cedex

CRAM PAYS DE LA LOIRE
Prévention des Risques
Professionnels
2 Place de Bretagne - BP 93405
44034 NANTES Cedex 1

CRAM RHÔNE-ALPES
Prévention des Risques
Professionnels
26 rue d'Aubigny
69436 LYON Cedex 3

CRAM SUD-EST
Prévention des Risques
Professionnels
35 rue George
13386 MARSEILLE Cedex 5

CGSS DE LA GUADELOUPE
Prévention des Risques
Professionnels
Immeuble CGRR Rue Paul-
Lacavé
BP 486
97159 POINTE-A-PITRE Cedex

CGSS DE LA GUYANE
Prévention des Risques
Professionnels
Espace Turenne Radamonthe -
route de Raban - BP 7015
97307 CAYENNE Cedex

ANNEX C : MANUFACTURERS

The "Fédération des Industries Mécaniques" (F.I.M.) is in charge of the economical and technical interest of the trade organisations and their firms.

Speaking on the behalf of the enterprises the F.I.M. provides also assistance in different offering large services with various competences and means.

It helps the firms to produce in France and to develop them over the world markets.

The "Fédération des Industries Mécaniques" rallies 46 adherent unions which are specialised in 5 important fields :

- Machines, production equipment and systems,
- Tools, components and subsets,
- Equipment of the households and of Health,
- Subcontracting activity,
- Optics, precision and measurement instrument.

ANNEXE C : CONSTRUCTEURS

La Fédération des Industries Mécaniques est en charge des intérêts économiques et techniques des professions et de leurs entreprises.

À la fois porte-parole et prestataire, catalyseur et point d'appui, elle intervient à travers un ensemble cohérent de compétence et de moyens.

Son objectif : aider les entreprises à produire en France et à se développer sur les marchés mondiaux.

La Fédération des industries mécaniques rassemble aujourd'hui 46 syndicats adhérents, spécialisés dans 5 grands domaines :

- Machines, équipements et systèmes de production,
- Outillage, composants et sous-ensembles,
- Équipement des ménages et de la santé,
- Activité de sous-traitance,
- Optique, instrument de précision et de mesure.

▪ **FEDERATION DES INDUSTRIES MECANIQUES**

92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Tél : + 33 1 47 17 60 00

Fax : +33 1 47 17 64 99

www.fim.net

▪ **MECANET** www.mecanet.net

Mecanet,

le Portail des industries mécaniques

www.mecanet.net \Secteurs Acteurs

Ses objectifs
Ses membres et leur mission
Son réseau de proximité

➤ Les objectifs de Mécanet

Mécanet, anneau-site rassemblant les acteurs clés des industries mécaniques,

- facilite la recherche d'informations sur le Portail et les sites membres de l'anneau site,
- offre des outils performants de promotion et de veille au service des mécaniciens, de leurs clients, partenaires et interlocuteurs.

Les membres de Mécanet sont également présents dans votre région.

➤ Les membres de Mécanet et leur mission

Mécanet rassemble les sites de ces acteurs clés de la Mécanique qui ont chacun une mission spécifique :

Les organisations professionnelles : Fédération des Industries Mécaniques et syndicats professionnels affiliés.

Leur mission est d'améliorer l'environnement des entreprises pour leur permettre d'accroître leur compétitivité et leurs parts de marché. Pour ce faire, elles représentent et défendent les intérêts économiques, financiers, techniques, juridiques et réglementaires des entreprises. A la fois porte-parole et prestataire, catalyseur et point d'appui, elles interviennent à travers un ensemble cohérent de compétences et de moyens.

Les organismes techniques et scientifiques : centres techniques, bureaux de normalisation, sociétés savantes, organismes de certification.

La mission des Centres techniques industriels est d'apporter aux entreprises mécaniciennes le support technologique nécessaire à l'accroissement de leur compétitivité grâce à des travaux d'intérêt collectif en R&D et en normalisation, ainsi qu'à la mise à disposition de produits et services adaptés à leurs besoins.

La mission des sociétés savantes est de favoriser le transfert de technologies et de connaissances de la recherche vers l'industrie grâce à des échanges entre chefs d'entreprise, ingénieurs, techniciens, chercheurs, enseignants et experts mécaniciens.

La mission des organismes de certification est de prouver en relation avec les Centres techniques industriels la conformité des produits par rapport aux référentiels en vigueur sur les marchés.

les organismes de promotion et de financement liés aux organisations professionnelles

Les Organisations Professionnelles membres de Mécanet sont :

- FIM** Fédération des Industries Mécaniques
www.fim.net
- AFCP/AFIR** Association française de l'industrie des pompes et de la robinetterie
www.afcp-afir.org
- AFF** Association Française de Forge
Site en cours de création
- AFFIX** Association des fabrications de fixations mécaniques
www.affix.org
- AMICS** Association de la Mécanique Industrielle et des Constructions Spéciales
www.mecamics.com
- MHP** Association française de la Mécanique de Haute Précision
www.mhp-France.com
- MTPS** Union des industries d'équipement pour la construction,

	les infrastructures, la métallurgie www.mtps.org
SCC	Syndicat des Constructeurs de Compresseurs www.scc.france.com
SCIPAG- EMBALCO	Syndicat des constructeurs de machines pour les industries du papier, du carton, des arts graphiques, de l'emballage et du conditionnement www.scipag-embalco.fr
SCMCI	Syndicat des Constructeurs de Moteurs à Combustion Interne www.scmci.fr
SCPTH	Syndicat des Constructeurs de Petites Turbines Hydrauliques Site en cours de création
SIMMA	Syndicat des Industries de Matériels de Manutention www.simma.com
SIO	Syndicat de l'Industrie de l'Outilsage (outils à main, mécaniques et portatifs) www.tool-France.org
SNAM	Syndicat National des Articles Métalliques www.snam.org
SNMM	Syndicat National du Mobilier Métallique www.snmm-france.com
SYMAP	Syndicat de la machine-outil, du soudage, de l'assemblage et de la productique associée www.symap.com
SYTEMEL	Syndicat des constructeurs de Turbines et de Matériels Energétiques Lourds Site en cours de création
UNICLIMA	Union syndicale des constructeurs de matériel aéraulique, thermique, thermodynamique et frigorifique www.uniclima.org
UNITAM	Union intersyndicale des fabricants d'articles pour la table, le ménage et activités connexes www.unitam.fr
UNITRAM	Union Nationale des Industries de

UNITOP Transmissions Mécaniques
www.unitram.org
Union Nationale des Industries de
Transmissions Oléo-hydrauliques et Pneumatiques
www.unitop-France.com

Les organismes techniques, scientifiques et de certification membres de Mécanet sont :

CETIAT Centre technique industriel
www.cetiat.fr

CETIM Centre technique des industries mécaniques www.cetim.fr

COREM Comité de coordination des centres de
recherche en mécanique
www.corem.fr

UNM Union de normalisation de la mécanique
www.unm.asso.fr

AFM Association française de mécanique
www.afm.asso.fr

ATITA Association technique des industries
thermiques et aéronautiques
www.atita.com

Les organismes de promotion et de financement membres de Mécanet sont :

GIFEC Groupement inter-professionnel de fabricants
pour l'étude de la commercialisation
www.gifec.org

GIMECA Groupement des industries mécaniques
www.cemeca.fr

OUTILEX Groupement d'exportateurs français d'outillage
www.outilex.com

➤ **Votre réseau de proximité**

Pour mieux répondre à vos besoins, les membres de Mécanet ont développé un réseau de proximité dans votre région. Cliquez sur la région qui vous intéresse pour les connaître et les contacter.

Carte de France interactive

REGIONS

MEMBRES

Alsace	FIM j.ledosseur@abcoentreprises.fr CETIM-CERMAT georges.meyer@cetim.fr
Aquitaine	FIM CETIM jean-michel.darrouzes@cetim.fr
Basse Normandie	FIM CETIM karim.cheikh@cetim.fr
Bourgogne	FIM CETIM jean-claude.lecoufle@cetim.fr
Bretagne	CETIM bruno.legout@cetim.fr
Centre	FIM bmoreldeville@mail.fimeca.com PROXI-CETIM gerard.dequevauviller@cetim.fr CETIM-CERTEC gerard.dequevauviller@cetim.fr
Champagne Ardenne	FIM CETIM francois.charpentier@cetim.fr
Corse	FIM CETIM henri.ancenay@cetim.fr

Franche-Comté	COMITE MECANIQUE (FIM, URIMEC, CETIM) bmoreldeville@mail.fimeca.com CETIM jean-pierre.devimeux@cetim.fr
Haute Normandie	CETIM karim.cheikh@cetim.fr
Ile-de-France	FIM bmoreldeville@mail.fimeca.com CETIM bernard.sutter@cetim.fr COMITE MECANIQUE (FIM, CETIM, CCI VERSAILLES VAL D'OISE YVELINES, CRITMECA) comitemeca_idf@yahoo.fr
Languedoc Roussillon	FIM CETIM henri.ancenay@cetim.fr
Limousin	CETIM lucien.bouillane@cetim.fr
Lorraine	FIM j.ledosseur@abcoentreprises.fr CETIM bruno.pracchia@cetim.fr
Midi Pyrénées	CETIM jean-michel.darrouzes@cetim.fr
Nord - Pas-de-Calais	FIM fimnpc@mail.fimeca.com COMITE MECANIQUE (FIM, UIMNPC, CETIM) fimnpc@mail.fimeca.com CETIM jean-louis.feugey@cetim.fr
PACA	FIM bmoreldeville@mail.fimeca.com CETIM henri.ancenay@cetim.fr COMITE MECANIQUE

	(FIM, UDIMETAL, CETIM) henri.ancenay@cetim.fr
Pays de la Loire	FIM CETIM bruno.legout@cetim.fr
Picardie	FIM fimnpc@mail.fimeca.com COMITE MECANIQUE (FIM, UIMP, CETIM) fimnpc@mail.fimeca.com CETIM gerald.baratto@cetim.fr
Poitou Charente	FIM CETIM gerard.dequevauviller@cetim.fr
Rhône Alpes	FIM maretailleau@mail.fimeca.com AFIM maretailleau@mail.fimeca.com CETIAT cetiati.commercial@cetiati.fr CETIM alain.saniard@cetim.fr

ANNEX D : FRENCH NOTIFIED ORGANISM

The notified bodies are in charge of carrying out the conformity assessment procedures referred to in the new approach directives which are also applicable if a third country body is required. In France, the equipment concerned by this procedure are listed in the enclosed annex IV.

The members are responsible of their notification. They can choose their organism they will notify among the organism being within their jurisdiction and which carry on with conforming to the principles of the decision 93/465/CEE.

ANNEXE D : ORGANISMES NOTIFIES FRANÇAIS

Les organismes notifiés sont chargés d'appliquer les procédures d'évaluation de la conformité au sens des directives «nouvelle approche» applicables lorsqu'une tierce partie est

requis. En France les équipements concernés par cette procédure sont listés dans l'annexe IV ci-joint.

Les États membres sont responsables de leur notification. Ils peuvent choisir les organismes qu'ils notifient parmi les organismes placés sous leur juridiction, lesquels continuent

d'être conformes aux exigences des directives et des principes fixés dans la décision 93/465/CEE.

Bureau Véritas
34 rue Rennequin
75850 Paris Cedex 17
Tel : 01 40 54 64 74

INRS-Institut National de Recherche et de
Sécurité
BP 27 54501 Vandoeuvre Cedex
Tel : 03 83 50 20 00

LNE-Laboratoire National d'Essais
1 rue Gaston Boissier
75724 Paris Cedex 15
Tel : 01 40 43 37 00

APAVE Parisienne
17 rue Salneuve
75854 Paris Cedex 17
Tel : 01 40 54 58 00

INERIS-Institut National de
l'Environnement Industriel et des Risques
BP 2
60550 Verneuil-en-Halatte
Tel : 03 44 55 66 77

LCIE-Laboratoire Central des Industries
Electriques
BP 8
92660 Fontenay-aux-Roses Cedex
Tel : 01 40 95 60 60

APAVE Lyonnaise,
BP 3
69811 Tassin La Demi Lune Cedex
Tel : 04 72 32 v52 52

ADIV-Association pour le Développement
de l'Institut de la Viande
2 rue chappe
63039 Clermont-Ferrand cedex
tel : 04 73 98 53 80

NORISKO Equipements,
Parc d'activités de Magré-Romanet
BP 308
87008 Limoges Cedex
Tel : 05 55 58 44 45

AINF-Association Interprofessionnelle de
France
BP 259
59472 Seclin Cedex
Tel : 03 20 96 57 00

APAVE Alsacienne
3 rue de l'Euron
BP 1055
54320 Maxeville
Tel : 03 83 98 38 50

CEMAGREF-Centre national du
Machinisme Agricole du Génie Rural des
Eaux et Forêts
BP 44
92163 Antony Cedex
Tel : 01 40 96 61 21
CETIM-Centre Technique des Industries
Mécaniques,
BP 80067
60304 Senlis Cedex

APAVE nord-ouest,
5 rue de la Johardière
BP 289
44803 Saint Herblain Cedex
Tel : 02 40 38 80 00

ANNEXE IV à la Directive 98/37/CE

TYPES DE MACHINES ET DE COMPOSANTS DE SÉCURITÉ POUR LESQUELS IL FAUT APPLIQUER LA PROCÉDURE VISÉE A L'ARTICLE 8, PARAGRAPHE 2, POINTS b) ET c)

A. Machines

- A.1. Scies circulaires (monolames et multilames) pour le travail du bois et des matières assimilées ou pour le travail de la viande et des matières assimilées.
 - A.1.1 Machine à scier, à outil en position fixe en cours de travail, à table fixe avec avance manuelle de la pièce ou avec entraîneur amovible.
 - A.1.2 Machine à scier, à outil en position fixe en cours de travail, à table-chevalet ou chariot à mouvement alternatif, à déplacement manuel.
 - A.1.3 Machine à scier, à outil en position fixe en cours de travail, possédant par construction un dispositif d'entraînement mécanisé des pièces à scier à chargement et/ou déchargement manuel
 - A.1.4 Machine à scier, à outil mobile en cours de travail, à déplacement mécanisé à chargement et/ou déchargement manuel
- A.2. Machines à dégauchir à avance manuelle pour le travail du bois.
- A.3. Machines à raboter sur une face à chargement et/ou déchargement manuel pour le travail du bois
- A.4. Scies à ruban à table fixe ou mobile et scies à ruban à chariot mobile, à chargement et/ou déchargement manuel pour le travail du bois et des matières assimilées ou pour le travail de la viande et des matières assimilées.
- A.5. Machines combinées des types visés aux points 1 à 4 et au point 7 pour le travail du bois et des matières assimilées.
- A.6. Machines à tenonner à plusieurs broches à avance manuelle pour le travail du bois.
- A.7. Toupies à axe vertical à avance manuelle pour le travail du bois et des matières assimilées.
- A.8. Scies à chaîne portative pour le travail du bois.
- A.9. Presses, y compris les presses plieuses, pour le travail à froid des métaux, à chargement et/ou déchargement manuel dont les éléments mobiles de travail peuvent avoir une course supérieure à 6 mm et une vitesse supérieure à 30 mm/s.
- A.10. Machines de moulage des plastiques par injection ou compression à chargement et/ou déchargement manuel.
- A.11. Machines de moulage de caoutchouc par injection ou compression à chargement et/ou déchargement manuel.
- A.12. Machines pour les travaux souterrains des types suivants :
 - machines mobiles sur rails ; locomotives et bennes de freinage,
 - soutènement marchand hydraulique,

- moteurs à combustion interne destinés à équiper des machines pour les travaux souterrains.

- A.13. Bennes de ramassage d'ordures ménagères à chargement manuel et comportant un mécanisme de compression.
- A.14. Dispositifs de protection et arbres à cardan de transmission amovibles tels que décrits au point 3.4.7 (*ndlr :Annexe II de la directive*)
- A.15. Ponts élévateurs pour véhicules
- A.16. Appareils de levage de personnes avec un risque de chute verticale supérieure à 3 m.
- A.17. Machines pour la fabrication d'articles pyrotechniques.

B. Composants de sécurité

- B.1. Dispositifs électrosensibles conçus pour la détection de personnes, notamment barrages immatériels, tapis sensibles, détecteurs électromagnétiques.
- B.2. Blocs logiques assurant des fonctions de sécurité pour commandes bimanuelles.
- B.3. Écrans mobiles automatiques pour la protection des machines visées aux points A 9, A 10 et A 11.
- B.4. Structures de protection contre le risque de retournement (ROPS).
- B.5. Structures de protection contre le risque de chutes d'objets (FOPS).

*EUROGIP - 55, rue de la Fédération F-75015 Paris - Tel. +(33) (0) 1 40 56 30 40
Email : eurogip@eurogip.fr - Internet : www.eurogip.fr*

ORGANISMES NOTIFIÉS FRANÇAIS AU TITRE DE LA DIRECTIVE MACHINES 98/37/CE MODIFIÉE

Nom et numéro CEE des O.N. (1) français	MACHINES ET COMPOSANTS DE SÉCURITÉ DE L'ANNEXE IV (3) DE LA DIRECTIVE MACHINES 98/37/CE MODIFIÉE																						
	A1 (2)	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13	A14	A15	A16	A17	B1	B2	B3	B4	B5	
BUREAU VERITAS	0062															X	X						
INRS	0070	W	X	X	W	X	X	X		X									X	X	X		
LNE	0071	W	X	X	W	X	X	X														X	X
APAVE Parisienne	0077															X							
INERIS	0080											X							X	X	X		
LCIE	0081																		X	X	X		
APAVE Lyonnaise	0082									X	X												
ADIV	0381	M			M																		
NORISKO EQUIPEMENTS	0384								X														
AINF	0385								X				X										
APAVE Alsacienne	0387											X											
CEMAGREF	0388													X								X	X
CETIM	0526															X			X	X	X		
APAVE nord-ouest	0877												X		X								

(1) O.N. = Organisme Notifié

(2) A1 regroupe les machines listées en 1.1., 1.2., 1.3., 1.4. de l'annexe IV de la directive

(3) Voir annexe IV

X = Indique la responsabilité pour les procédures d'évaluation de la conformité décrites à l'article 8 2b et 8 2c de la directive

W = Relatif aux scies spécifiées aux points A1 et A4 pour le travail uniquement du bois et des matières assimilées

M = Relatif aux scies spécifiées aux points A1 et A4 pour le travail uniquement de la viande et des matières assimilées.

*EUROGIP - 55, rue de la Fédération F-75015 Paris - Tel. +(33) (0) 1 40 56 30 40
Email : eurogip@eurogip.fr - Internet : www.eurogip.fr*

ANNEX E : PRIVATE ORGANISATIONS

A number of technical bodies, mainly private occupational risk prevention organisations or groupings, assist employers in the implementation of occupational health and safety regulations.

They provide their subscribers with information and technical advice on occupational risk prevention, carry out regular compulsory technical tests and monitor atmospheric and noise conditions.

The ministry in charge of Labour periodically draws up lists of approved organisations and individuals - selected from these private bodies according to predetermined criteria - to undertake particular tests and measurements.

ANNEXE E : ORGANISMES SPECIALISES

Des organismes de contrôles techniques et de prévention, qui sont en général des associations ou des groupements privés apportent leur concours aux employeurs pour les aider à appliquer les dispositions réglementaires en matière de risques professionnels.

Ils fournissent à leurs subordonnés de la documentation et des conseils techniques en matière de prévention, assurent les contrôles techniques périodiques obligatoires et effectuent des contrôles d'atmosphère et des mesures de bruit, d'éclairage, etc.

Pour effectuer certains contrôles et mesures, le Ministère chargé du travail dresse périodiquement des listes d'organismes et de personnes agréés, choisis selon certains critères parmi ces organismes privés.

ORGANISMES SPÉCIALISÉS / AGRÉÉS FRANÇAIS

ADIV	2, rue chappe - 63039 Clermond-Ferrand Cedex 2	Machines et appareils
AINF SA	Rue Marcel-Dassault - BP 259 - 59472 Seclin Cedex	Machines et appareils
AINF SA	Rue Marcel-Dassault - BP 259 - 59472 Seclin Cedex	Appareils de levage
APAVE Parisienne	13-17, rue Salneuve - 75854 Paris Cedex 17	Machines et appareils
APAVE Parisienne	13-17, rue Salneuve - 75854 Paris Cedex 17	Appareils de levage
APAVE Sudeurope	177, route de Sain-Bel - BP 3 - 69811 Tassin-la-Semi-Lune Cedex	Machines et appareils
APAVE Sudeurope	ZI Artigues-près-Bordeaux - BP 3 Avenue Gay Lussac - 33370 Tresses Cedex	Machines et appareils
APAVE Sudeurope	177, route de Sain-Bel - BP 3 - 69811 Tassin-la-Semi-Lune Cedex	Appareils de levage
APAVE Sudeurope	ZI Artigues-près-Bordeaux BP 3 Avenue Gay Lussac - 33370 Tresses Cedex	Appareils de levage
Bureau Alpes contrôles SA	3, impasse des Prairies - PAE Les Glaisins - 74940 Annecy-le-Vieux	Appareils de levage
Bureau Véritas	32-34, rue Rennequin - 75850 Paris Cedex 17	Appareils de levage
Bureau Véritas	32-34, rue Rennequin - 75850 Paris Cedex 17	Machines et appareils
CEBTP	52, av. Paul-Vaillant-Couturier - 92240 Malakoff	Appareils de levage
Centres technique des industries mécaniques	52, avenue Felix-Louat - BP 80067 - 60304 Senlis Cedex	Machines et appareils
CETE APAVE alsacienne	2, rue Thiers - BP 68056 Mulhouse Cedex	Machines et appareils

CETE APAVE Nord-Ouest	51, Avenue Architecte-Cordonnier - BP 247-59019 Lille Cedex	Machines et appareils
CETE APAVE alsacienne	2, rue Thiers - BP 68056 Mulhouse Cedex	Appareils de levage
CETE APAVE Nord-Ouest	51, Avenue Architecte-Cordonnier - BP 247-59019 Lille Cedex	Appareils de levage
Norisko Equipements	Rue Stuart-Mill - ZI de Magré-Romanet - BP 308 87008 Limoges Cedex	Machines et appareils
Norisko Equipements	Rue Stuart-Mill - ZI de Magré-Romanet - BP 308 87008 Limoges Cedex	Appareils de levage
SOCOTEC	Les Quadrants - 3, Avenue du Cnetre - 78182 Saint- Quentin-en-Yvelines Cedex	Machines et appareils
SOCOTEC	Les Quadrants - 3, Avenue du Cnetre - 78182 Saint- Quentin-en-Yvelines Cedex	Appareils de levage